

SSIAP1 – Agent de Sécurité Incendie

Remise à niveau



PROGRAMME

➤ Les principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH

Accessibilité des moyens de secours
Desserte des bâtiments
Evacuation du public

➤ Prévention

Evolution de la réglementation en matière de prévention

➤ Moyens de secours

Système de sécurité incendie
Agents extincteurs
Moyen d'extinction

➤ Mise en situation d'intervention

Evacuation des occupants
Levée de doute
Prise en charge d'une victime
Extinction d'un début d'incendie
Utilisation des moyens de communication mobiles

➤ Exploitation du PC de Sécurité

Matériels présents au PC
Réception des appels d'alerte interne
Accueil des secours
Information de la hiérarchie.

➤ Rondes de sécurité et surveillance des travaux

OBJECTIFS

- Appliquer les règles élémentaires de prévention incendie.
- Intervenir sur un début d'incendie et assurer l'évacuation du public.
- Donner l'alerte et accueillir les secours.
- Porter assistance aux personnes.
- Exploiter le PC de sécurité incendie.

PUBLIC

- Diplômés ERP1, IGH1 ou bien encore équivalence SSIAP1 ne pouvant pas justifier de 1 607 heures d'activité d'Agent de sécurité incendie au cours des 36 mois qui précèdent la formation.

DURÉE

- 21 heures

PRÉ-REQUIS

- Qualification de secourisme (SST, PSC1, PSE1) à jour de recyclage ou de moins de 2 ans.
- Attestation d'aptitude physique (certificat médical de moins de trois mois).

PÉDAGOGIE

- **Méthodes pédagogiques**
Exposés, exercices d'application, échanges et visites commentées. Appui sur un livret SSIAP1 comprenant des exercices d'évaluation des acquis et une fiche individuelle de progression.
- **Moyens techniques**
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
Système de sécurité incendie de catégorie A, extincteurs, robinet d'incendie armé, générateurs de fumée, moyens de communication radio.
- **Moyens humains**
Formateur qualifié, spécialiste incendie de formation initiale ou via son expérience professionnelle, et titulaire du diplôme a minima SSIAP1.

ÉVALUATION

- La présence effective du stagiaire à l'ensemble des séquences pédagogiques conditionne la remise du diplôme SSIAP1 par équivalence.
- Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

MODALITÉS

- Prix : nous consulter

L'emploi en tant qu'agent de sécurité incendie est subordonné au maintien à niveau des compétences en secouriste et à l'obtention d'un titre d'habilitation électrique par son employeur (a minima indices H0B0).

Un recyclage triennal du diplôme SSIAP1 est obligatoire.